

DEC131959INSB

Décision portant cessation de fonctions et nomination de M. Christian Roumestand, directeur par intérim, et de M. Pierre-Emmanuel Milhiet, directeur adjoint par intérim, de l'unité mixte de recherche UMR 5048 intitulée Centre de biochimie structurale.

LE PRESIDENT,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n°920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision n°100077DAJ du 3 mars 2010 portant nomination de M. Joël Bertrand aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

Vu la décision n°11A004DSI en date du 4 janvier 2011 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°5048 intitulée « Centre de biochimie structurale » et nommant Mme Catherine Royer directrice, et M. Michel Kochoyan directeur adjoint de cette unité ;

Vu la décision n°122157INSB en date du 9 novembre 2012 portant nomination de M. Christian Roumestand aux fonctions de directeur adjoint de l'unité mixte de recherche n°5048 intitulée « Centre de biochimie structurale » ;

Vu l'accord des partenaires ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

I. Il est mis fin aux fonctions de Mme Catherine Royer, directrice de l'unité mixte de recherche susvisée, appelée à d'autres fonctions, à compter du 1^{er} septembre 2013.

A compter de cette même date, M. Christian Roumestand, professeur des universités à l'Université Montpellier 1, est nommé directeur par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée jusqu'au 31 décembre 2013.

II. Il est mis fin aux fonctions de M. Christian Roumestand, directeur adjoint de l'unité mixte de recherche susvisée, à compter du 1^{er} septembre 2013.

A compter de cette même date, M. Pierre-Emmanuel Milhiet, directeur de recherche au CNRS, est nommé directeur adjoint par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée jusqu'au 31 décembre 2013.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 15 juillet 2013

Pour le président et par délégation,
Le directeur général délégué à la science
Joël Bertrand